



WALLONIE-BRUXELLES  
ENSEIGNEMENT

## Circulaire 7362

du 30/10/2019

### Changements d'affectation dans les fonctions de promotion. ADDENDUM

Cette circulaire complète la(les) circulaire(s) : 7328

La « Fédération Wallonie-Bruxelles » est l'appellation désignant usuellement la « Communauté française » visée à l'article 2 de la Constitution.

Type de circulaire	circulaire administrative
Documents à renvoyer	oui, pour le 31/10/2019
Information succincte	Changements d'affectation dans les fonctions de promotion
Mots-clés	Changements d'affectation - Promotion - ADDENDUM à la circulaire n°7328 du 30/09/2019

## Etablissements et pouvoirs organisateurs concernés

Réseaux d'enseignement	Unités d'enseignement	
Wallonie-Bruxelles Enseignement	Maternel ordinaire	Centres psycho-médico-social
	Primaire ordinaire	Centres d'Auto-Formation
	Secondaire ordinaire	Centres de Technologie Avancée (CTA)
	Secondaire en alternance (CEFA)	Centres techniques
	Maternel spécialisé	Homes d'accueil permanent
	Primaire spécialisé	Internats primaire ordinaire
Secondaire spécialisé	Internats secondaire ordinaire	
Promotion sociale secondaire	Internats prim. ou sec. spécialisé	
Promotion sociale secondaire en alternance	Internats supérieur	
Promotion sociale secondaire spécialisé		

## Groupes de destinataires également informés

A tous les membres des groupes suivants :

Les services de l'inspection (pour leurs unités respectives)

Les cabinets ministériels en charge de l'enseignement (pour leurs unités respectives)

Aux membres des groupes suivants, pour autant qu'ils soient inscrits au système de distribution :

Les Préfets et Directeurs coordonnateurs de zone

Les organisations syndicales

## Signataire(s)

WBE - M. Jacques LEFEBVRE, Directeur général de la Direction des personnels de l'enseignement organisé par la FW-B

## Personne(s) de contact concernant la mise en application de la circulaire

Nom, prénom	SG + DG + Service	Téléphone et email
LIJNEN Nicolas	Service général des Statuts et de la Carrière Direction de la Carrière	02/413.31.84 nicolas.lijnen@cfwb.be
Voir circulaire		



## Changements d'affectation dans les fonctions de promotion

-

### Addendum à la circulaire n° 7328 du 30 septembre 2019

DATE DE PUBLICATION :

Rédacteur : Nicolas LIJNEN

Madame, Monsieur,

Complémentaire à la circulaire n° 7328 publiée en date du 30 septembre 2019 relative aux changements d'affectation dans les fonctions de promotion et de sélection, j'attire votre attention sur l'article 133bis du décret du 2 février 2007 qui, à titre de mesure transitoire, prévoit la possibilité d'obtenir un changement d'affectation jusqu'au 1<sup>er</sup> janvier 2020 par dérogation à l'article 2 du décret du 14 mars 2019 qui supprime les changements d'affectation dans la fonction de directeur.

L'article 133bis prévoit que « *le membre du personnel nommé dans la fonction de directeur, **au plus tard au 1er janvier 2019**, peut, à sa demande, obtenir un changement d'affectation **définitif** dans un autre emploi vacant de sa fonction jusqu'au 1er janvier 2020* ».

En application de cette disposition, seuls les membres du personnel nommés dans un emploi de directeur au plus tard le 1<sup>er</sup> janvier 2019 auront encore la possibilité de solliciter un changement d'affectation à titre définitif.

J'attire également votre attention sur le libellé de cette disposition qui exclut explicitement la possibilité d'obtenir un changement d'affectation à titre provisoire, et ce dans toutes les fonctions de promotion.

Au vu de ces éléments, les membres du personnel qui souhaiteraient modifier leur demande de changement d'affectation sont autorisés à introduire une nouvelle demande jusqu'au 7 novembre au plus tard.

Pour ce faire, il convient d'envoyer, sous pli recommandé, le formulaire en annexe, à l'adresse suivante :

Direction générale des Personnels de l'Enseignement organisé par la Fédération Wallonie-  
Bruxelles  
Direction de la Carrière  
Boulevard du Jardin Botanique, 20-22  
1000 Bruxelles  
A l'attention de M. Nicolas LIJNEN  
Bureau 2G20

Pour toute question, une adresse courriel ([nicolas.lijnen@cfwb.be](mailto:nicolas.lijnen@cfwb.be)) ainsi qu'un numéro de téléphone (02/413.31.84) sont à disposition.

Le Directeur général,

Jacques LEFEBVRE

**DEMANDE DE CHANGEMENT D’AFFECTATION DANS UNE FONCTION DE PROMOTION**

**Année scolaire 2019-2020**

NOM, Prénom :

.....

Matricule :

.....

Adresse : Rue .....N° .....

Localité : .....Code postal : .....

Téléphone : ..... Adresse mail : .....

Fonction à laquelle vous êtes nommé(e) : .....

Etablissement dans lequel vous êtes affecté(e) :

.....

Eventuellement, nom de l'école fondamentale annexée :

.....

**Changement d'affectation souhaité dans la même zone : OUI / NON (1)**

Etablissement(s) souhaité(s) :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Eventuellement, nom(s) de(s) école(s) fondamentale(s) annexée(s) :

.....  
.....

**Changement d'affectation souhaité dans une autre zone : OUI / NON (1)**

Si oui, zone(s) demandée(s) :

.....  
.....  
.....

Etablissement(s) souhaité(s) :

.....  
.....

Eventuellement, nom(s) de(s) école(s) fondamentale(s) annexée(s) :

.....  
.....  
.....  
.....

Changement d'affectation souhaité dans un emploi définitivement vacant: OUI / NON (1)

Changement d'affectation souhaité dans un emploi temporairement vacant: OUI / NON (1)

**Circonstances exceptionnelles motivant cette demande :**

.....  
.....  
.....  
.....

Date :

Signature :

\_\_\_\_\_

(1) biffer la mention inutile.